Avis Public

Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

ARRONDISSEMENT ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION CA13 26 0108

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté un premier projet de résolution (CA13 26 0108) lors de sa séance tenue le 2 avril 2013 relativement à un projet particulier autorisant :

- l'occupation d'un quai de chargement et d'espaces de stationnement à des fins de café-terrasse pour le bâtiment situé au 6731, avenue de l'Esplanade.

Une assemblée publique de consultation sera tenue concernant ce projet de résolution le 3 juin 2013, à 17h, au 5650, rue D'Iberville, 2e étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement, ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution vise la zone 0008, de même que les zones qui lui sont contiguës. Le périmètre de l'ensemble de cette zone est délimité par le plan figurant ci-dessous :

1130963003 03-2013

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le premier projet de résolution CA13 26 0108 ainsi que l'illustration de la zone visée et de ses zones contiguës sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 3e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 21 mai 2013

Me Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement

5056250